



## FONCTIONS PUBLIQUES CFE - CGC

15-17 rue Beccaria 75012 Paris

☎ 01.44.70.65.90

☎ 01.44.70.65.99

[ufcfp.cgc@wanadoo.fr](mailto:ufcfp.cgc@wanadoo.fr)

<http://www.fonctions-publiques-cfecgc.org>

Paris, le 12 mai 2014

Monsieur le Premier Ministre,

Lors de votre discours de politique générale, vous avez décliné un certain nombre d'axes forts sur le pacte de responsabilité.

La Fédération des Fonctions Publiques CFE-CGC prend acte de votre décision de geler le point d'indice des fonctionnaires jusqu'en 2017.

Vous comprendrez, monsieur le Premier Ministre, que nous ne pouvons accepter une telle orientation qui aura pour conséquence majeure et immédiate une baisse considérable du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Les agents publics, des trois fonctions publiques, ont déjà largement contribué au plan de réduction des déficits publics et ce depuis plusieurs années. Malgré cet effort conséquent qui correspond à un lourd sacrifice pour de nombreux foyers, l'endettement perdure. De nombreux ménages estiment, souvent à juste titre, porter seuls le poids de l'effort national demandé par le gouvernement.

Les fonctionnaires et agents publics en général que nous représentons souhaitent vous dire, par notre intermédiaire, leur ras-le-bol !

Cela fait déjà quatre ans que cette décision incompréhensible du gel du point d'indice a été prise.

Monsieur le Premier Ministre, le gel du point d'indice n'est certainement pas la solution adaptée pour réduire efficacement les déficits publics. La preuve, cela a été mis en œuvre sans succès.

Le service public est l'une des clés de voute de notre pays et les fonctionnaires doivent se sentir soutenus et encouragés pour accomplir au mieux leurs missions vis-à-vis de la population.

Pour toutes ces raisons, la fédération des fonctions publiques CFE-CGC vous demande de revenir sur cette mesure et d'étudier, dans le cadre du dialogue social qui vous est cher, des solutions alternatives utiles et acceptables.

Par ailleurs, se profile le troisième acte de la réforme des collectivités territoriales dans lequel le volet social et le devenir des fonctionnaires ne sont pas suffisamment pris en compte.

Les inquiétudes sont tout à fait légitimes dans un contexte où l'effet mécanique du SMIC écrase les grilles indiciaires rendant illusoire la perception de parcours professionnels valorisants.

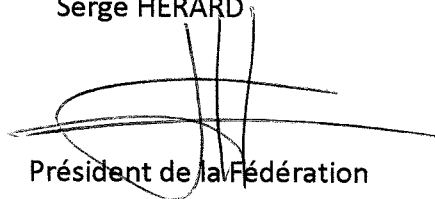
À ce jour, compte tenu de notre position confédérale, notre fédération des fonctions publiques CFE-CGC ne participera pas au mouvement social du 15 mai prochain, même si nous trouvons légitimes et fondées les revendications portées par l'ensemble des organisations de fonctionnaires. Nous croyons, que la phase de discussion et de négociations doit perdurer et espérons pouvoir vous convaincre par l'argumentation de revenir sur un projet socialement inique et politiquement destructeur. Si le dialogue social reste aujourd'hui notre priorité car nous croyons en votre sens des responsabilités et en votre capacité d'adaptation aux réalités, nous ne nous interdisons rien pour le futur proche.

Compte tenu de ce qui précède nous souhaiterions vous rencontrer très rapidement pour aborder ces sujets majeurs pour l'avenir des Fonctions Publiques. Ce sera également l'occasion de vous présenter notre nouveau bureau fédéral élu depuis le 02 Avril 2014.

Je vous prie de croire, monsieur le Premier Ministre, en mes respectueuses salutations.

*Bien respectueusement,*

Serge HERARD



Président de la Fédération  
des Fonctions Publiques CFE CGC

Monsieur Manuel VALLS  
Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57, rue de Varenne  
75007 PARIS